

Communiqué de presse

Nantes, le 18/03/14

Une Convention « Economie et Territoires » pour accompagner le développement économique de la Vallée de Clisson

La Communauté de Communes de la Vallée de Clisson, la CCI Nantes St-Nazaire et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique ont signé le 18 mars une convention de partenariat visant à favoriser le développement économique dans les 12 communes de la Vallée de Clisson.

La vallée de Clisson, un territoire d'avenir

Le tissu économique de la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson est caractérisé par l'implantation de près de 2 500 établissements qui génèrent environ 9 000 emplois. Ce qui fait d'elle l'un des principaux pôles économiques de Loire-Atlantique, en dehors des agglomérations nantaise et nazairienne. Or, plusieurs enjeux vont impacter ce territoire attractif dans les années à venir, tels que la diversification de l'économie locale, l'accessibilité ferroviaire, la gestion du foncier économique, l'attractivité touristique et la formation des actifs.

C'est dans cette perspective, que les Chambres Consulaires et la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson ont souhaité se rapprocher dans une logique de complémentarité et de mutualisation de compétences. Ce rapprochement se traduit par cette convention de partenariat signée le 18 mars qui définit les axes de développement économique du territoire et les modes respectifs d'intervention.

Faire converger des stratégies partenariales potentielles

D'une durée d'un an, la convention est renouvelable et prévoit 3 axes de coopérations :

Favoriser le développement de la filière éco-construction : la mise en œuvre de démarches de construction durable devient incontournable pour les professionnels du secteur qui doivent s'adapter à de profondes évolutions réglementaires. L'offre de formation présente au Lycée polyvalent du Sud Loire situé à Clisson (qui a ouvert ses portes en septembre 2013) apparaît comme une opportunité pour engager la filière locale du bâtiment vers l'éco-construction.

Ainsi la Communauté de Communes, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de Loire-Atlantique et la CCI vont accompagner la création d'une Plateforme Régionale d'Innovation (PRI) dédiée à l'éco-construction et portée par l'association Novabuild. Tous ces partenaires s'engagent entre autres à développer les synergies entre le Lycée et les entreprises locales.

Maintenir et développer le commerce : dans la continuité de la Charte d'Orientation Commerciale signée en 2007 (et révisée en 2012) entre la CCI, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat et la Communauté de Communes, il s'agit surtout de permettre le maintien ou la dynamisation des pôles commerciaux de la Vallée de Clisson.

Concrètement, les Chambres Consulaires s'engagent à mettre à disposition de la Communauté de Communes, et de ses communes membres, les outils contenus dans ce « Pack Collectivités » et notamment de partager des expériences réussies de maintien ou de dynamisation de pôles commerciaux par des communes du département. Il permet également de dynamiser l'animation du territoire sur ce sujet en organisant des rencontres d'information et de sensibilisation sur le sujet. Enfin, il met à disposition des collectivités locales les informations économiques nécessaires à un meilleur accompagnement.

Créer et animer une Maison de la Création-Transmission d'Entreprise : la Communauté de Communes de la Vallée de Clisson a décidé de réaliser une Maison de l'Economie et du Numérique. Ce futur équipement, situé à Clisson à proximité du Pôle d'Echange Multimodal de la gare, accueillera une pépinière d'entreprise, un espace de télétravail, des prestataires de conseils aux entreprises et des équipements et services partagés.

La convention prévoit d'accompagner la création et le développement des entreprises, un enjeu fort pour le territoire. Ainsi, la Communauté de Communes et la CCI Nantes St-Nazaire et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, souhaitent créer, au sein de la MEN, une Maison de la Création et de la Transmission d'Entreprise (MCTE) qui ouvrira ses portes en 2015.

Une logique de partenariat entre les établissements consulaires et les Communautés de communes

En s'associant, la Communauté de Communes de la vallée de Clisson et les Chambres Consulaires voient l'opportunité d'accompagner le territoire dans son développement économique.

Cette convention s'inscrit dans la continuité des partenariats existants avec les collectivités locales sur une grande partie du département.